



> SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

PUBLIC

Responsable HSE, RH, dirigeant, membre du CHSCT, encadrant concerné.
Toute personne en charge de la santé-sécurité au travail au sein de l'entreprise.
Pré-requis : Maîtriser les savoirs fondamentaux.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Maîtriser la notion de pénibilité
- Intégrer les contraintes réglementaires
- Structurer une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail

DURÉE

1 jour.

CONTENU

La notion de pénibilité

- Réglementation applicable
 - loi du 20 janvier 2014
 - évolutions réglementaires de 2015 et 2016
- Identifier les 10 facteurs de risques professionnels liés à la pénibilité :
 - au titre des contraintes physiques marquées
 - au titre de l'environnement agressif
 - au titre de certains rythmes de travail
- Identifier les métiers impactés

Mise en place d'un plan de prévention des expositions aux facteurs de pénibilité

- Exploitation du Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels
- Évaluation des risques et seuils réglementaires
- Les acteurs : référent entreprise, médecins du travail, CHSCT...
- Le plan d'actions de prévention

L'obligation de traçabilité à l'exposition des risques professionnels dans l'entreprise

- Identifier les travailleurs concernés
- La fiche de poste et de suivi de l'exposition
- Suivi de gestion et management RH

Les nouvelles possibilités offertes aux salariés dans le cadre de la pénibilité

- Le calcul des points dus aux salariés
- Les compensations de la pénibilité au travail
- Le compte personnel de prévention de la pénibilité

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35)
02 97 76 00 55 (56)
02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATES ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

VALIDATION

Remise d'une attestation de compétences.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Problématique au cœur de l'actualité, présentation/échanges. Les participants sont invités à apporter leur document unique d'évaluation des risques professionnels.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Application de cas pratiques d'entreprise afin d'analyser et évaluer et proposer des axes d'amélioration.
Remise d'un support de formations.